

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 mai 2018

LOGEMENT AMÉNAGEMENT ET NUMÉRIQUE - (N° 846)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE1027

présenté par
M. Lioger, rapporteur

ARTICLE 57

À la première phrase de l'alinéa 7, après le mot :

« travaux »,

insérer les mots :

« et des mesures ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination juridique.